



TITRE HONORIFIQUE

MEMBRE HONORAIRE

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

Dossier de présentation d'une candidature

GUIDE POUR LA MISE EN CANDIDATURE AU

TITRE HONORIFIQUE DE MEMBRE HONORAIRE

Ce guide a été élaboré afin de faciliter la tâche de toute personne désirant proposer la candidature d'une personne au titre de Membre honoraire de l'IQPF.

Le titre de *Membre honoraire* est attribué chaque année par le Conseil d'administration de l'IQPF afin de rendre hommage à des planificateurs financiers qui se sont distingués de diverses façons, notamment en rendant des services exceptionnels à l'IQPF, à la profession de planificateur financier ou à la collectivité.

La proposition de candidature doit être soumise par deux affiliés de l'IQPF (planificateurs financiers en règle) et doit être reçue, au plus tard, le 31 décembre de chaque année.

Le titre de Membre honoraire est une **distinction décernée aux planificateurs financiers** qui rendent des services exceptionnels à l'IQPF, à la profession de planificateur financier ou à la collectivité, ou qui se sont distingués de diverses façons. Pour être admissible au titre de Membre honoraire, le planificateur financier doit être accrédité auprès de l'Autorité des marchés financiers ou de son ordre professionnel et en règle, et avoir obtenu le titre de Pl. Fin. au moins cinq ans avant sa mise en candidature pour le titre de Membre honoraire.

Le Comité de gouvernance de l'IQPF étudie les candidatures au cours de la première réunion qu'il tient après le 1er janvier de chaque année. Il applique des critères et un processus strict d'évaluation des candidats à cette distinction. La distinction de Membre honoraire ne sera peut-être pas attribuée chaque année. Exceptionnellement, plus d'un candidat pourrait se voir remettre le titre de Membre honoraire la même année.

Le Conseil d'administration de l'IQPF reçoit les recommandations du Comité de gouvernance et entérine, le cas échéant, la candidature proposée. Lorsqu'un candidat est accepté, le président du Conseil de l'IQPF ou son représentant décerne à celui-ci la distinction à l'occasion de l'assemblée annuelle des membres, ou lors du congrès. Sa photo est également affichée au tableau des Membres honoraires sur le site Internet de l'IQPF.

Rédaction d'un dossier de mise en candidature

La rédaction du dossier de candidature est une étape cruciale qui permet de mettre en valeur la candidature et de faire la démonstration de l'apport exceptionnel du candidat à la profession.

Le dossier doit donc faire ressortir les éléments importants qui justifient la mise en candidature. Il est essentiel d'avoir l'information la plus complète possible et des renseignements exacts.

Critères d'éligibilité

Pour être admissible au titre de Membre honoraire, le planificateur financier doit :

- être accrédité auprès de l'Autorité des marchés financiers ou de son ordre professionnel et en règle;
- avoir obtenu le titre de Pl. Fin. au moins cinq ans avant sa mise en candidature pour le titre de Membre honoraire.

Les sections du formulaire doivent être remplies de façon claire et compréhensible et faire ressortir :

- les **services exceptionnels** que le candidat au titre de Membre honoraire a rendus à la **profession**;
- les **services exceptionnels** que le candidat au titre de Membre honoraire a rendus à la **collectivité**;
- de **quelles façons il s'est distingué** au cours de sa carrière.

Le cas échéant, le dossier peut aussi faire ressortir l'implication du candidat dans les sphères d'activités suivantes :

- participation bénévole aux affaires de la profession;
- contribution bénévole au sein d'organismes à caractère professionnel, communautaire ou philanthropique.

Les personnes qui proposent une candidature doivent faire la démonstration de l'**apport exceptionnel** du candidat à la profession et à la collectivité.

Lettres d'appui

Il est important de joindre deux lettres d'appui à la candidature. Ces lettres doivent refléter de manière concrète comment le candidat a contribué à l'avancement de la profession et faire ressortir ses réalisations.

Les lettres d'appui devraient souligner depuis combien de temps l'auteur connaît le candidat et comment il perçoit la contribution du candidat, son impact sur la profession et la collectivité. Les lettres d'appui devraient mettre davantage en lumière les réalisations mentionnées dans le formulaire.

Présentation du dossier

Les personnes qui présentent le dossier doivent s'assurer que le dossier est complet et que les renseignements qui y figurent sont exacts et suffisants pour permettre au Comité de gouvernance de l'IQPF d'analyser adéquatement la candidature présentée. La décision du Comité de gouvernance sera influencée par le soin avec lequel les éléments du dossier ont été préparés, incluant la précision des éléments mis en valeur, les organismes, les dates, etc.

Les membres du Comité de gouvernance se réservent le droit de procéder à des vérifications externes des faits énoncés à l'appui d'une candidature.

TITRE HONORIFIQUE
MEMBRE HONORAIRE
INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

Dossier de présentation d'une candidature

Dossier de présentation de la candidature au titre de MEMBRE HONORAIRE

La personne proposant une candidature doit, en premier lieu, remplir cette partie. Le nom de cette personne est communiqué au Comité de gouvernance. Au besoin, les membres du Comité de gouvernance ou le président-directeur général de l'IQPF pourraient valider une ou des informations inscrites au dossier par téléphone avec le signataire du formulaire de dépôt de la candidature.

Veillez remplir le dossier de candidature à même le document, en suivant les différentes instructions pour chaque section.

Personne qui propose la candidature (cette personne peut être un des deux proposeurs)

Nom :	
Adresse :	
Téléphone :	

Je propose la candidature de :

Cette personne s'est distinguée de diverses façons, notamment en rendant des services exceptionnels à l'IQPF, à la profession de planificateur financier ou à la collectivité.

En regard de chacun des critères d'éligibilité au titre de Membre honoraire, j'indique au dossier, pièces justificatives à l'appui, les raisons qui justifient la nomination.

Fait à _____

Ce _____

Je déclare officiellement m'être assuré(e) que les renseignements contenus au présent dossier sont exacts et suffisants pour permettre au Comité de gouvernance d'analyser adéquatement la candidature présentée et je joins ma lettre d'appui. Je suis conscient(e) que le Comité de gouvernance peut procéder à une validation externe des faits principaux énoncés à l'appui de la présente candidature.

Proposeur 1

Nom – Téléphone et courriel

Signature pour la copie papier

Proposeur 2

Nom – Téléphone et courriel

Signature pour la copie papier

Candidature au titre de Membre honoraire de l'IQPF

SECTION 1

Coordonnées et renseignements du candidat proposé.

Nom, prénom	
Employeur	
Fonction	
Code IQPF	
No d'AMF	
Année de diplomation	

SECTION 2

Les critères suivants sont essentiels à l'obtention du titre de *Membre honoraire*.

Les sections du formulaire doivent être remplies de façon claire et compréhensible et faire ressortir :

- les **services exceptionnels** que le candidat au titre de Membre honoraire a rendus à la **profession**;
- les **services exceptionnels** que le candidat au titre de Membre honoraire a rendus à la **collectivité**;
- de **quelles façons il s'est distingué** au cours de sa carrière.

Services exceptionnels rendus à la **profession** (250 à 300 mots)

Services exceptionnels rendus à la **collectivité** (250 à 300 mots)

De quelles façons s'est distingué le candidat au cours de sa carrière. (250 à 300 mots)

Le cas échéant, le dossier peut aussi faire ressortir l'implication du candidat dans les sphères d'activités suivantes :

Participation bénévole aux affaires de la profession (250 à 300 mots)

Contribution bénévole au sein d'organismes à caractère professionnel, communautaire ou philanthropique (250 à 300 mots)

Documents à transmettre à l'IQPF

Une copie papier et une copie électronique du dossier de présentation seront nécessaires. Assurez-vous que les lettres d'appui et autres pièces justificatives soient fournies avec la copie papier du dossier de présentation.

Copie papier du dossier de présentation à l'adresse suivante :

CONFIDENTIEL

Madame Chantal Lamoureux
La présidente-directrice générale et secrétaire
Institut québécois de planification financière
3, place du Commerce, bureau 501
Île-des-Sœurs (Verdun) QC H3E 1H7

Et une copie complétée du dossier de présentation seulement, **en version électronique**, à l'adresse courriel suivante :

clamoureux@iqpf.org

Pour toutes questions ou informations concernant la présentation d'une mise en candidature au titre de Membre honoraire, veuillez contacter Madame Chantal Lamoureux, Présidente-directrice générale, au : (514) 767-4040, poste 231.